
Accompagnement à la mise en oeuvre du compostage et de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans 5 collèges pilotes

Conseil Général de Meurthe et Moselle

48, rue du Sergent Blandan

C/O 39-45

54035 Nancy

[Voir le site internet](#)

Estelle Pailhes

Auteur :

epailhes@departement54.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre du Plan Départemental de Prévention des Déchets, le Conseil Général de Meurthe-et- Moselle a souhaité encourager le compostage des biodéchets de la restauration et des espaces verts dans les collèges.

Sur l'année scolaire 2013/2014, 4 collèges ont été concernés par un accompagnement à la mise en place du compostage des biodéchets :

- Le collège de l'Euron à Bayon,
- Le collège Louis Aragon de Jarny,
- Le collège Grandville à Liverdun,
- Le collège Jacques Callot de Neuves Maisons.

- Le collège Jacques Grüber de Colombey-les-Belles, qui met déjà en œuvre le compostage depuis l'année scolaire 2012-2013, a quant à lui bénéficié d'un accompagnement à la sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Différents critères ont été pris en compte pour cette sélection : la surface des espaces verts, la taille de la demi pension, si le collège est un "eco collège" ...

L'accompagnement à la mise en place du compostage et à la sensibilisation au gaspillage alimentaire a été confié par le Conseil Général de Meurthe-et- Moselle à OrgaNeo.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les principaux objectifs poursuivis par les projets de compostage dans les collèges sont :

- Détourner la part de déchets fermentescibles des ordures ménagères : diminution du tonnage de déchets à collecter et à traiter par la collectivité,
- Valoriser les déchets de cantine et des espaces verts : récupérer un amendement naturel, créer ou entretenir un potager,
- Sensibiliser les élèves à la réduction des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- Se conformer à la réglementation en vigueur et anticiper ses évolutions,
- Définir une méthodologie de déploiement du compostage dans les collèges du département.

Résultats quantitatifs

Les collèges de Bayon et Neuves Maisons compostent les restes des repas 2 à 3 jours par semaine. Tous les collèges compostent les pelures.

Le collège de Colombey qui compostait déjà, a fait une charte "anti gaspi".

2500 collégiens ont été sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Résultats qualitatifs

D'autres collèges souhaitent entrer dans la démarche. Les collèges qui souhaitent composter les restes de repas sont accompagnés par un bureau d'étude. Si seules les pelures sont concernées, l'accompagnement est réalisé en interne.

MISE EN OEUVRE

Planning

Suite à une réunion de lancement qui s'est tenue dans les locaux du CG54 le 05/11/2013, la mission d'accompagnement confiée à OrgaNeo s'est déroulée en deux phases :

Phase 1 : Diagnostic, définition des besoins, concertation du personnel, formation des personnes référentes, sensibilisation des élèves au gaspillage alimentaire, mise en œuvre du compostage.

Phase 2 : Suivi des sites et accompagnement puis élaboration d'une méthodologie de déploiement.

Actions	Dates
Réunion de lancement	05/11/2013
Diagnostic	du 14/11/2013 au 19/12/2013
réunion de direction / commissions Menu / journée CESC / Bilan CESC	du 9/12/2013 au 24/04/2014
Sensibilisation délégués	du 13/01/2014 au 03/02/2014
campagne de pesée n°1	semaine 5 à 8 (2014)
COFIL 1	25/02/2014
Formation	25/04/2014
montage composteurs	du 14/05/2014 au 30/06/2014
campagne de pesée n°2	semaine 23 à 25, et 47 (2014)
COFIL 2 - restitution phase 1	30/06/2014
visite suivi n°1	du 2/10/2014 au 15/10/2014
visite suivi n°2	du 14/11/2014 au 25/11/2014
COFIL 3 - Restitution	2/12/2014

Moyens humains

Animatrice du plan de prévention et services collèges + bureau d'étude

Moyens financiers

Marché d'accompagnement + marché pour la fourniture des composteurs

Partenaires mobilisés

Organeo, Service sanitaires (pour les COFIL), collèges, éducation nationale ...

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

reproductible à condition d'avoir le financement pour un marché d'accompagnement, sinon très chronophage.

Difficultés rencontrées

Permet d'amorcer une démarche sur des collèges afin que la méthode essee ensuite. La méthodologie peut,

avec quelques adaptations être appliquée à d'autres établissements collectifs.

Recommandations éventuelles

ne pas imposer le projet à un établissement, s'adapter à chacune des organisations, faire attention à la disponibilité en broyat avant de mettre en place des composteurs et avoir une bonne coordination avec le service collègue.

Mots clés

CONTENEUR | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie LAMBOTTE

valerie.lambotte@ademe.fr

Direction régionale Grand Est